

Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 30
MAI 2017
Périodique 1.550
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président
MM. CHARTIER – DU PARQUE - GAUTHIER –
LOOZE - TUBETTI - STILLEMANT du CPH –
BOURGI du BRAH

Absent(s) excusé(s) : M.

CONVOCAION REUNION DU MARDI 13 JUIN
2017 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13,
Place de l'Hôtel de Ville – 6200 CHATELET

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

PV REUNION DU 30/05/2017

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h15 Match : FC FONTAINE – FONTAINE
UNION du 13/05/2017 (2-3)

Arbitre : M. BOGUICKI Serge (PF)

Joueur : M. MICHIELS David 20/08/91 FC
FONTAINE (PO)

Le référé et le joueur étant ABSENTS EXCUSES,
le CD décide :

Le joueur MICHIELS David est suspendu pour 2
jours effectives de toutes compétitions
officielles au sein du RGCC à partir du
02/09/2017

Comparution : FC FONTAINE = 1

18h30 Match : VANEGDOM JONET – JS
MARCHIENNE du 13/05/2017 (0-22 ?)

Arbitre : M. HEUREUX Franz (PO)

CQ et Dél. Visité : M. WILLEMS André (PO)

CQ JS MARCHIENNE : M. GEDERET Ahmet
(PO)

Délégué visiteur : M. ARIKAN Sélim 13/01/90 JS
MARCHIENNE (PO)

Après avoir entendu l'arbitre et M. WILLEMS
André, MM. GEDERET Ahmet et ARIKAN Sélim
étant ABSENTS NON EXCUSES, le CD décide :

Pour fraude caractérisée sur la feuille d'arbitre, la
rencontre VANEGDOM JONET – JS
MARCHIENNE, est perdue par les 2 clubs sur le
score de 5-0 0-5

Une amende de 100 € est infligée au 2 clubs.

Les délégués MM. WILLEMS André et ARIKAN
Sélim sont suspendus en séance de toutes
activités au sein du RGCC, jusqu'au 30/06/2018

Comparution : JS MARCHIENNE : 2

VANEGDOM JONET = 1

Frais cause : JS MARCHIENNE = 13 €

VANEGDOM JONET = 13 €

Rapport d'arbitre (carte rouge) : suspendu(s)
pour 1 journée effective de toute compétition
officielle au sein du RGCC à partir du
02/09/2017 :

STASSIN Robin 26/11/91 FAC VAL D'HEURE

AMENDES ET FRAIS DIVERS :
Réunion du 30/05/2017

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non
rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués
ou retards :

17.FC FONTAINE	
Comparution	1x10 €
36.JS MARCHIENNE	
Comparution	2x10 €
Absence comparution	2x15 €
Frais cause	1x13 €
Amende	1x100 €
58.VANEGDOM JONET	
Comparution	1x10 €
Frais cause	1x13 €
Amende	1x100 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du
RGCC LE MARDI 13 JUIN 2017 à 18h00 (si
besoin, voir convocation)

CE PERIODIQUE EST LE DERNIER EN
VERSION PAPIER.
LE PROCHAIN AVEC TIRAGE DE LA COUPE ET
DIVERSES INFORMATIONS, PARAITRA SUR
LE SITE DU RGCC.
SOYEZ ATTENTIFS